

**Semaine de la Solidarité Internationale - Subventions aux associations - Additif**

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur** : Dans sa séance du 9 novembre 2010, le Conseil Municipal a décidé d'accorder des subventions aux associations présentant leurs actions dans le cadre de la Semaine de la Solidarité Internationale. A la liste des associations, il convient d'ajouter :

- *Association AMMMA* : en partenariat avec la Maison de quartier Rosemont Saint-Ferjeux, l'Association participait aux activités organisées sur le thème «Couleurs de l'Inde», avec présentation d'une exposition et animations en direction des scolaires. Il est proposé de lui attribuer une subvention de 500 €.

En cas d'accord, cette dépense sera imputée au chapitre 65.048/6574.5023 CS 400.

**Proposition**

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur l'attribution de cette subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, s'est prononcé favorablement sur l'octroi de cette subvention de 500 € à l'Association AMMMA.

*Récépissé préfectoral du 16 décembre 2010.*